
PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE DE L'AGGLOMÉRATION DE TOURS

AVENANT SIMPLIFIÉ N° 3 A LA CONVENTION SIGNÉE LE 10 NOVEMBRE 2004

SIGNATAIRES DE L'AVENANT N°2 À LA CONVENTION

Il est convenu entre,

- la Communauté d'agglomération Tour(s)plus, représentée par le Président ci-après dénommé le porteur de projet,
- l'OPAC de Tours, représenté par son Président
- le Préfet d'Indre-et-Loire, délégué territorial de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine,

ce qui suit :

Préambule : Objet de l'avenant

La convention initiale prévoit la réhabilitation de 1349 logements dans le quartier Europe Chateaubriand par l'OPAC de Tours. Cette opération est réalisée en 3 phases. Le nouveau règlement comptable et financier n'autorisant plus la délivrance de décision attributive de subvention partielle il convient d'identifier dans le tableau financier joint à la convention initiale les différentes phases de réalisation.

Article 1 – Phasage de l'opération de réhabilitation de 1 349 logements quartier Europe Chateaubriand

Clauses de la convention initiale – Famille n° 5 Réhabilitation

Libellé	Maître d'ouvrage	Coût HT	Coût TTC	Assiette subv.	Ville	Bailleur	ANRU
Réhab. 1349 logts	OPAC Tours	14 065 403 €	14 839 000 €	14 839 000 €	809 400 €	10 319 850 €	3 709 750 €

Clauses introduites par le présent avenant

Libellé	Maître d'ouvrage	Coût HT	Coût TTC	Assiette subv.	Ville	Bailleur	ANRU
Réhab. 407 logts – 1ère phase	OPAC Tours	4 243 602 €	4 477 000 €	4 477 000 €	244 200 €	3 113 550 €	1 119 250 €
Réhab. 568 logts – 2ème phase	OPAC Tours	5 922 275 €	6 248 000 €	6 248 000 €	340 800 €	4 345 200 €	1 562 000 €
Réhab. 374 logts – 3ème phase	OPAC Tours	3 899 526 €	4 114 000 €	4 114 000 €	224 400 €	2 861 100 €	1 028 500 €

Tel que le prévoit l'article 15-2 relatif aux avenants simplifiés, cet avenant sera notifié à ses signataires et une copie sera adressée à tous les signataires de la présente convention et de ses avenants éventuels.

Fait à Tours, le 18 JAN. 2008

Le Vice-Président de la
Communauté d'agglomération
Tour(s)plus



Philippe LE BRETON

Le Président
de l'OPAC de Tours

Jean GERMAIN

Le Préfet d'Indre-et-Loire

Patrick SUBRÉMON